

Département
de la Moselle

COMMUNE DE HAM-SOUS-VARSBERG

Arrondissement
de Boulay

**Extrait du Procès-verbal
des Délibérations du Conseil Municipal**

Nombre des Conseillers
élus : 23

Séance du 29 avril 2026

sous la présidence de M. Edmond BETTINGER, Maire

Conseillers
en fonction : 23

Conseillers
présents : 21

OBJET : Compte financier unique 2025

L'an deux mil vingt-six et le vingt-neuf avril, à dix-huit heures trente minutes le Conseil Municipal de cette commune régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la Présidence de M. Edmond Bettinger, Maire.

Présents : M. Edmond BETTINGER ; Mme Estelle DECHOUX-DOYEN ; M. Cyrille DALSTEIN ; Mme Cindy BERTRAND ; M. Laurent NOEL ; Mme Christine DIESCHOUK ; M. Jérôme LICHNER ; Mme Patricia HARTER ; Mme Sandra RESLINGER ; Mme Audrey WALTHER ; Mme Gabrielle DESNOS ; M. Cédric MEGUIN ; M. Frédéric FILLIUNG ; M. Fabrice BURTIN ; Mme Emilie QUILLET ; Mme Marjorie SCHILZ-HENNINGER ; M. Nicolas WEBER ; M. Gaëtan JUNGSMANN ; M. Julien WEISSREINER ; Mme Dimka CHAPAROFF ; M. Fabrice DE MOURA ALVES.

Absent (s) ayant donné procuration : M. Michel BAUER à Mme Cindy BERTRAND
Mme Marina CIMINATO à M. Edmond BETTINGER

Absent (s) excusé (s) :

Secrétaire de séance : M. Nicolas WEBER.

Vu l'article 205 de la loi n° 2023-1322 du 29 décembre 2023 de finances pour 2024 qui prévoit la généralisation du CFU au plus tard pour les comptes de l'exercice budgétaire 2026 ;

Vu le code général des collectivités territoriales (CGCT) ;

Vu le rapport de présentation du CFU pour l'année 2025 de la commune de Ham-sous-Varsberg, du budget annexe Lotissement Lorraine et du budget annexe Espace Saint-Lambert ;

Vu les CFU 2025 de la commune de Ham-sous-Varsberg, du budget annexe Lotissement Lorraine et du budget annexe Espace Saint-Lambert ;

Considérant que le CFU se substitue au compte administratif et au compte de gestion, par dérogation aux dispositions législatives et réglementaires régissant ces documents ;

Considérant que le CFU met en évidence des informations clés sur la situation financière de la collectivité, en particulier sur la présentation des résultats, du bilan et le compte de résultat synthétiques et des taux des contributions et produits afférents ;

Considérant que le CFU est une procédure entièrement dématérialisée, permettant la mise en place de contrôles automatisés entre les données de l'ordonnateur et celles du comptable, ce qui simplifie leurs travaux en amont de la production du CFU ;

Considérant les dispositions de l'article L. 2121-14 du CGCT qui prévoient que « dans les séances où le compte administratif du maire est débattu, le conseil municipal élit son président. Dans ce cas, le maire peut, même s'il n'est plus en fonction, assister à la discussion ; mais il doit se retirer au moment du vote » ;

Considérant, dès lors, que l'article susvisé interdit formellement au maire de voter son propre compte administratif et qu'il ne peut donc pas donner/recevoir une procuration à/de l'un des membres de sa majorité ;

Considérant que, dans ce cadre, M. le maire a quitté la séance et que le conseil municipal, a élu « Mme Estelle DECHOUX-DOYEN » pour assurer la présidence de la séance ;

Considérant les CFU présentés et résumés comme suit par le président de séance :

PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU COMPTE FINANCIER UNIQUE				
Détermination du résultat cumulé à la fin de l'exercice 2025				
Budget de la commune de Ham-sous-Varsberg				
		Investissement	Fonctionnement	Total cumulé
Recettes	Prévision budgétaire totale	2 337 349.22 €	1 912 565.26 €	4 249 914.48 €
	Recettes réalisées	469 633.49 €	1 552 309.22 €	2 021 942.71 €
	Restes à réaliser	0.00 €	0.00 €	0.00 €
Dépenses	Autorisation budgétaire totale	2 337 349.22 €	1 912 565.26 €	4 249 914.48 €
	Dépenses réalisées	721 114.83 €	1 247 550.63 €	1 968 665.46 €
	Restes à réaliser	73 000.00 €	0.00 €	73 000.00 €
Différence entre les titres et les mandats	Solde des réalisations de l'exercice (+/-)	- 251 481.34 €	304 758.59 €	53 277.25 €
Résultats antérieurs reportés	Résultats antérieurs reportés (+/-)	633 414.72 €	402 003.26 €	1 035 417.98 €
Solde (investissement) ou résultat de clôture (fonctionnement)	Excédent/déficit (+/-)	381 933.38 €	706 761.85 €	1 088 695.23 €
Différence entre les restes à réaliser	Restes à réaliser (+/-)	- 73 000.00 €	0.00 €	- 73 000.00 €
Résultat cumulé	Excédent/déficit	308 933.38 €	706 761.85 €	1 015 695.23 €

PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU COMPTE FINANCIER UNIQUE				
Détermination du résultat cumulé à la fin de l'exercice 2025				
Budget annexe Lotissement Lorraine				
		Investissement	Fonctionnement	Total cumulé
Recettes	Prévision budgétaire totale	2 360 327.84 €	2 595 337.84 €	4 955 665.68 €
	Recettes réalisées	937 658.92 €	1 068 186.42 €	2 005 845.34 €
	Restes à réaliser	0.00 €	0.00 €	0.00 €
Dépenses	Autorisation budgétaire totale	2 360 327.84 €	2 595 337.84 €	4 955 665.68 €
	Dépenses réalisées	1 068 186.42 €	1 068 186.42 €	2 136 372.84 €
	Restes à réaliser	0.00 €	0.00 €	0.00 €
Différence entre les titres et les mandats	Solde des réalisations de l'exercice (+/-)	- 130 527.50 €	0.00 €	- 130 527.50 €
Résultats antérieurs reportés	Résultats antérieurs reportés (+/-)	- 937 658.92 €	1 038 082.22 €	100 423.30 €
Solde (investissement) ou résultat de clôture (fonctionnement)	Excédent/déficit (+/-)	- 1 068 186.42 €	1 038 082.22 €	- 30 104.20 €
Différence entre les restes à réaliser	Restes à réaliser (+/-)	0.00 €	0.00 €	0.00 €
Résultat cumulé	Excédent/déficit	- 1 068 186.42 €	1 038 082.22 €	- 30 104.20 €

PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU COMPTE FINANCIER UNIQUE				
Détermination du résultat cumulé à la fin de l'exercice 2025				
Budget annexe Espace Saint-Lambert				
		Investissement	Fonctionnement	Total cumulé
Recettes	Prévision budgétaire totale	547 349.22 €	62 500.00 €	609 849.22 €
	Recettes réalisées	23 811.50 €	25 843.99 €	49 655.49 €
	Restes à réaliser	0.00 €	0.00 €	0.00 €
Dépenses	Autorisation budgétaire totale	547 349.22 €	62 500.00 €	609 849.22 €
	Dépenses réalisées	25 162.01 €	1 549.25 €	26 711.26 €
	Restes à réaliser	74 837.00 €	0.00 €	74 837.00 €
Différence entre les titres et les mandats	Solde des réalisations de l'exercice (+/-)	- 1 350.51 €	24 294.74 €	22 944.23 €
Résultats antérieurs reportés	Résultats antérieurs reportés (+/-)	- 387 349.22 €	- 10 210.69 €	- 397 559.91 €
Solde (investissement) ou résultat de clôture (fonctionnement)	Excédent/déficit (+/-)	- 388 699.73 €	14 084.05 €	- 374 615.68 €
Différence entre les restes à réaliser	Restes à réaliser (+/-)	- 74 837.00 €	0.00 €	- 74 837.00 €
Résultat cumulé	Excédent/déficit	- 463 536.73 €	14 084.05 €	- 449 452.68 €

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, Monsieur le maire étant sorti et n'ayant pas pris part au vote,

- APPROUVE le CFU 2025 de la commune de Ham-sous-Varsberg, du budget annexe Lotissement Lorraine et du budget annexe Espace Saint-Lambert.

- DONNE pouvoir à M. le maire pour prendre toutes mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Publié le : 29.04.2026

POUR COPIE CONFORME
Fait et délibéré le 29 avril 2026
Tous les membres présents ont signé au registre

Ham-sous-Varsberg, le 29 avril 2026
Le Maire, Edmond BETTINGER

The image shows the official seal of the Mayor of Ham-sous-Varsberg, Moselle. The seal is circular and contains the text "MAIRIE DE HAM-SOUS-VARSBERG" at the top and "MOSELLE" at the bottom. In the center, there is a small illustration of a building. A large, handwritten signature in black ink is written over the seal, extending from the top right towards the bottom left.

Département
de la Moselle

COMMUNE DE HAM-SOUS-VARSBERG

Arrondissement
de Boulay

**Extrait du Procès-verbal
des Délibérations du Conseil Municipal**

Nombre des Conseillers
élus : 23

Séance du 29 avril 2026

sous la présidence de M. Edmond BETTINGER, Maire

Conseillers
en fonction : 23

Conseillers
présents : 21

OBJET : Affectation du résultat comptable 2025.

L'an deux mil vingt-six et le vingt-neuf avril, à dix-huit heures trente minutes le Conseil Municipal de cette commune régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la Présidence de M. Edmond Bettinger, Maire.

Présents : M. Edmond BETTINGER ; Mme Estelle DECHOUX-DOYEN ; M. Cyrille DALSTEIN ; Mme Cindy BERTRAND ; M. Laurent NOEL ; Mme Christine DIESCHOUK ; M. Jérôme LICHNER ; Mme Patricia HARTER ; Mme Sandra RESLINGER ; Mme Audrey WALTHER ; Mme Gabrielle DESNOS ; M. Cédric MEGUIN ; M. Frédéric FILLIUNG ; M. Fabrice BURTIN ; Mme Emilie QUILLET ; Mme Marjorie SCHILZ-HENNINGER ; M. Nicolas WEBER ; M. Gaëtan JUNGSMANN ; M. Julien WEISSREINER ; Mme Dimka CHAPAROFF ; M. Fabrice DE MOURA ALVES.

Absent (s) avant donné procuration : M. Michel BAUER à Mme Cindy BERTRAND
Mme Marina CIMINATO à M. Edmond BETTINGER

Absent (s) excusé (s) :

Secrétaire de séance : M. Nicolas WEBER.

Le Conseil Municipal décide, au budget principal de la commune d'affecter le résultat de fonctionnement de 2025, d'un montant de 706 761.85 euros pour 0.00 euros au compte 1068 de la section d'investissement du budget primitif 2026 et pour 706 761.85 euros au compte 002 de la section de fonctionnement du budget primitif 2026.

Le Conseil Municipal décide, au budget annexe lotissement Lorraine d'affecter le résultat de fonctionnement de 2025, d'un montant de 1 038 082.22 euros pour 0.00 euros au compte 1068 de la section d'investissement du budget primitif 2026 et pour 1 038 082.22 euros au compte 002 de la section de fonctionnement du budget primitif 2026.

Le Conseil Municipal décide, au budget annexe Espace Saint-Lambert d'affecter le résultat de fonctionnement de 2025, d'un montant de 14 084.05 euros pour 14 084.05 euros au compte 1068 de la section d'investissement du budget primitif 2026 et pour 0.00 euros au compte 002 de la section de fonctionnement du budget primitif 2026.

Publié le : 29.04.2026



POUR COPIE CONFORME
Fait et délibéré le 29.04.2026
Tous les membres présents ont signé au registre
Ham-sous-Varsberg, le 29.04.2026
Le Maire, Edmond Bettinger

Département
de la Moselle

COMMUNE DE HAM-SOUS-VARSBERG

Arrondissement
de Boulay

**Extrait du Procès-verbal
des Délibérations du Conseil Municipal**

Nombre des Conseillers
élus : 23

Séance du 29 avril 2026

sous la présidence de M. Edmond BETTINGER, Maire

Conseillers
en fonction : 23

Conseillers
présents : 21

OBJET : Taux d'imposition 2026.

L'an deux mil vingt-six et le vingt-neuf avril, à dix-huit heures trente minutes le Conseil Municipal de cette commune régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la Présidence de M. Edmond Bettinger, Maire.

Présents : M. Edmond BETTINGER ; Mme Estelle DECHOUX-DOYEN ; M. Cyrille DALSTEIN ; Mme Cindy BERTRAND ; M. Laurent NOEL ; Mme Christine DIESCHOUK ; M. Jérôme LICHNER ; Mme Patricia HARTER ; Mme Sandra RESLINGER ; Mme Audrey WALTHER ; Mme Gabrielle DESNOS ; M. Cédric MEGUIN ; M. Frédéric FILLIUNG ; M. Fabrice BURTIN ; Mme Emilie QUILLET ; Mme Marjorie SCHILZ-HENNINGER ; M. Nicolas WEBER ; M. Gaëtan JUNGSMANN ; M. Julien WEISSREINER ; Mme Dimka CHAPAROFF ; M. Fabrice DE MOURA ALVES.

Absent (s) ayant donné procuration : M. Michel BAUER à Mme Cindy BERTRAND
Mme Marina CIMINATO à M. Edmond BETTINGER

Absent (s) excusé (s) :

Secrétaire de séance : M. Nicolas WEBER.

Monsieur le Maire présente l'état 1259 comportant les bases prévisionnelles, les produits prévisionnels de référence, les allocations compensatrices et mécanismes d'équilibre des réformes fiscales.

Vu, les investissements programmés, le Maire propose au conseil municipal d'augmenter de 2.00 % le taux de la taxe foncière sur le bâti (T.B.), d'augmenter de 1.14 % le taux de la taxe foncière sur le non bâti (T.N.B.) et d'augmenter de 4.93 % le taux de la taxe d'habitation (T.H.).

Le Conseil municipal,

Vu les articles 1636 B sexies à 1636 B undecies et 1639 A du code général des impôts,

Après en avoir délibéré, à 18 voix pour, 5 abstentions.

DÉCIDE de fixer les taux communaux pour l'année 2026 comme suit :

- taxe foncière sur les propriétés bâties : 25,49 %
- taxe foncière sur les propriétés non bâties : 44,42 %
- taxe d'habitation : 10,65 %

CHARGE Monsieur le Maire

- de notifier cette décision aux services préfectoraux
- de transmettre l'état 1259 complété à la direction départementale des finances publiques, accompagné d'une copie de la présente décision.

Publié le : 29.04.2026

POUR COPIE CONFORME
Fait et délibéré le 29.04.2026
Tous les membres présents ont signé au registre

Ham-sous-Varsberg, le 29.04.2026
Le Maire, Edmond BETTINGER





COMMUNE : 288 HAM SOUS VARSBERG
 ARRONDISSEMENT : 57 BOULAY
 TRÉSORERIE OU SGC : SGC SAINT-AVOLD

N° 1259 COM (1)

TAUX
 FDL
 2026

FINANCES PUBLIQUES

ÉTAT DE NOTIFICATION DES PRODUITS PRÉVISIONNELS ET DES TAUX D'IMPOSITION DES TAXES DIRECTES LOCALES POUR 2026

I – RESSOURCES FISCALES DONT LE TAUX DOIT ÊTRE VOTÉ EN 2026

Taxes	Bases d'imposition effectives 2025 1	Taux de référence 2026 2	Taux plafonds 2026 3	Bases d'imposition prévisionnelles 2026 4	Produits référence 2026 (col. 4 x col. 2) 5	Taux votés 2026 6	Produits attendus 2026 (col. 4 x col. 6) 7
Taxe foncière sur le bâti (TFPB)	3 101 312	24,99	98,32	3 155 000	788 435	25,49	804 210
Taxe foncière sur le non bâti (TFPNB)	23 755	43,92	132,35	23 500	10 321	44,42	10 439
Taxe d'habitation (TH)	156 905	10,15	50,25	131 100	13 307	10,65	13 962
Cotisation foncière des entreprises (CFE)	>>>	>>>	>>>	>>>	>>>	>>>	>>>
			Total	812 063	812 063		
Majoration de taxe d'habitation sur les résidences secondaires (MTHRS) – article 1407 ter (CGI)			Taux de MTHRS applicable en 2026	Bases d'imposition prévisionnelles 2026	Produit référence 2026 (col.4 x col.2 x col.3)	Produit attendu (col. 4 x col. 3 x taux TH voté 2026)	828 611

Aide au calcul des taux par variation proportionnelle : il est inutile de remplir cette rubrique en cas de vote des taux de référence ou de variation différenciée.

Taxes	8	9	10	11
Taxe foncière sur le bâti (TFPB)	828 611	1,020378	25,5	
Taxe foncière sur le non bâti (TFPNB)	812 063		44,82	
Cotisation foncière des entreprises (CFE)			10,36	
	Produit total souhaité		Taux proportionnels (col. 2 x col. 9)	
	Produit total de référence (total colonne 5)			

II – RESSOURCES FISCALES INDÉPENDANTES DES TAUX VOTÉS EN 2026

TVA	IFER / PYLONES	TASCOM	TAFNB	Allocations compensatrices	DCRTP	FNGIR	Effet du coefficient correcteur	Total
				3 270	0	57 352	- 103 622	11
								-43 000

III – TOTALISATION DES RESSOURCES FISCALES PRÉVISIONNELLES POUR 2026

Produits attendus des ressources indépendantes des taux votés (col. 11)	=	Total prévisionnel au titre de la fiscalité directe locale 2026
828 611		785 611
		-43 000

A METZ
 Le 19 MARS 2026
 Pour la Direction des Finances publiques,
 BENOIT BROCCART



Le 29/04/2026
 Pour la Commune,
 Le Maire
 Edmond BETTINGER

Feuillet à compléter et à retourner systématiquement au seul service de fiscalité directe locale accompagné d'une copie de la délibération de vote des taux.



COMMUNE : 288 HAM SOUS VARSBERG
 ARRONDISSEMENT : 57 BOULAY
 TRÉSORERIE OU SGC : SGC SAINT-AVOLD

N° 1259 COM (2)

TAUX
 FDL
 2026

FINANCES PUBLIQUES

ÉTAT DE NOTIFICATION DES PRODUITS PRÉVISIONNELS ET DES TAUX D'IMPOSITION DES TAXES DIRECTES LOCALES POUR 2026

IV – INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

1. DÉTAIL DES ALLOCATIONS COMPENSATRICES ET DOTATIONS		2. BASES EXONÉRÉES		4. PRODUITS PRÉVISIONNELS IFER ET PYLONES	
Taxe foncière sur le bâti :	1 078	Taxe foncière sur le bâti :		a. Éoliennes et hydroliennes	
a. Personnes de condition modeste	0	a. Par le conseil municipal		b. Centrales électriques	
b. Baux à réhabilitation, QPPV, Mayotte	1 080	b. Par la loi	151 448	c. Centrales photovoltaïques	
c. Locaux industriels	0	Taxe foncière sur le non bâti :		d. Centrales hydrauliques	
d. Logements sociaux et longue durée		a. Par le conseil municipal		e. Centrales géothermiques	
Taxe foncière sur le non bâti :	1 112	b. Par la loi (terres agricoles)	8 892	f. Transformateurs électriques	
Taxe d'habitation :		c. Par la loi (autres)	61	g. Stations radioélectriques	
a. Dotations pour perte de THLV		Cotisation foncière des entreprises :		h. Installations gazières et autres	
b. Dotations pour recentrage THRS		a. Par le conseil municipal		i. Taxe sur les pylônes	
c. Mayotte	>>>	b. Par la loi		5. RÉFORMES FISCALES	
Cotisation foncière des entreprises :		3. BASES DE TAXE D'HABITATION		a. TVA compensant la TH	>>>
a. Exonérations en zone d'aménagement. du territoire	>>>	a. Résidences secondaires et assimilées	23 700	b. TVA compensant la CVAE	0
b. Base minimum		b. Logements vacants soumis à la THLV	107 400	c. Coefficient correcteur	0,835307
c. Locaux industriels		c. Correction des bases THRS	-3 552	d. Taux FB commune 2020	5,64
d. Autres allocations		d. Correction des bases THLV	-23 199	e. Taux FB département 2020	14,26
		e. Correction des bases MTHRS	>>>		
6. ÉLÉMENTS UTILES AU VOTE DES TAUX					
6.1. TAUX PLAFONDS				6.4. MAJORATION SPÉCIALE DU TAUX DE CFE	
Taxes	Taux moyens communaux de 2025 au niveau :	Taux plafonds de 2026	Taux des EPCI de 2025	Taux plafonds communaux à ne pas dépasser pour 2026 (col. 14 - col. 15)	Taux moyens pondérés des taxes foncières de 2025 au niveau :
	national 12	14	15	16	a. National >>>
	départemental 13	14	15	16	b. Communal >>>
Taxe foncière sur le bâti (TFPB)	39,79	99,48	1,16	98,32	Taux maximum :
Taxe foncière sur le non bâti (TFPNB)	51,19	138,75	6,40	132,35	a. Taux communal majoré à ne pas dépasser >>>
Taxe d'habitation (TH)	23,67	59,18	8,93	50,25	b. Taux maximum de la majoration spéciale >>>
Cotisation foncière des entreprises (CFE)	>>>	>>>	>>>	>>>	
6.2. DIMINUTION SANS LIEN : année antérieure à 2026 au titre de laquelle...		6.3. MAJORATION SPÉCIALE DU TAUX DE TH		Taux de CFE perçue en 2025 par la communauté d'agglomération, la communauté urbaine ou de communes ayant opté pour la fiscalité professionnelle unique	
a. ...la diminution sans lien a été appliquée	>>>	a. Taux moyen départemental		16,69	
b. ...les taux précédemment diminués sans lien ont été augmentés	>>>	b. Taux maximum de la maajo		1,67	20,50

Département
de la Moselle

COMMUNE DE HAM-SOUS-VARSBERG

Arrondissement
de Boulay

**Extrait du Procès-verbal
des Délibérations du Conseil Municipal**

Nombre des Conseillers
élus : 23

Séance du 29 avril 2026

Conseillers
en fonction : 23

sous la présidence de M. Edmond BETTINGER, Maire

Conseillers
présents : 21

**OBJET : Budget Primitif 2026 Commune – annexe Lotissement Lorraine
– annexe Espace Saint-Lambert.**

L'an deux mil vingt-six et le vingt-neuf avril, à dix-huit heures trente minutes le Conseil Municipal de cette commune régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la Présidence de M. Edmond Bettinger, Maire.

Présents : M. Edmond BETTINGER ; Mme Estelle DECHOUX-DOYEN ; M. Cyrille DALSTEIN ; Mme Cindy BERTRAND ; M. Laurent NOEL ; Mme Christine DIESCHOUK ; M. Jérôme LICHNER ; Mme Patricia HARTER ; Mme Sandra RESLINGER ; Mme Audrey WALTHER ; Mme Gabrielle DESNOS ; M. Cédric MEGUIN ; M. Frédéric FILLIUNG ; M. Fabrice BURTIN ; Mme Emilie QUILLET ; Mme Marjorie SCHILZ-HENNINGER ; M. Nicolas WEBER ; M. Gaëtan JUNGSMANN ; M. Julien WEISSREINER ; Mme Dimka CHAPAROFF ; M. Fabrice DE MOURA ALVES.

Absent (s) ayant donné procuration : M. Michel BAUER à Mme Cindy BERTRAND
Mme Marina CIMINATO à M. Edmond BETTINGER

Absent (s) excusé (s) :

Secrétaire de séance : M. Nicolas WEBER.

Vote du budget primitif 2026 :

Le budget est l'acte par lequel sont prévues et autorisées les recettes et les dépenses de la commune pour l'exercice.

Le budget doit être voté en équilibre réel.

L'équilibre doit être réalisé par section.

Les recettes et les dépenses doivent être évaluées de façon sincère sans minoration ou majoration fictives.

Le remboursement de la dette doit être exclusivement couvert par des recettes propres.

Le compte administratif est voté, le budget primitif reprend le résultat du compte financier unique et tient compte des restes à réaliser en dépenses et recettes en section d'investissement.

Toutes les dépenses obligatoires sont inscrites au budget.

Les mouvements d'ordre sont équilibrés en dépenses et recettes.

Le budget est voté par chapitre et opérations.

L'état des restes à réaliser a été transmis au trésorier.

Le Conseil Municipal a affecté pour le budget principal de la commune le résultat de fonctionnement de 2025, d'un montant de 706 761.85 euros pour 0.00 euros au compte 1068 de la section d'investissement du budget primitif 2026 et pour 706 761.85 euros au compte 002 de la section de fonctionnement du budget primitif 2026.

Le Conseil Municipal a affecté pour le budget annexe lotissement Lorraine le résultat de fonctionnement de 2025, d'un montant de 1 038 082.22 euros pour 0.00 euros au compte 1068 de la section d'investissement du budget primitif 2026 et pour 1 038 082.22 euros au compte 002 de la section de fonctionnement du budget primitif 2026.

Le Conseil Municipal a affecté pour le budget annexe Espace Saint-Lambert le résultat de fonctionnement de 2025, d'un montant de 14 084.05 euros pour 14 084.05 euros au compte 1068 de la section d'investissement du budget primitif 2026 et pour 0.00 euros au compte 002 de la section de fonctionnement du budget primitif 2026.

Le budget est constitué d'un budget principal, du budget annexe lotissement Lorraine et du budget annexe Espace Saint-Lambert.

Le budget est résumé dans le tableau ci-dessous.

Il est globalement conforme aux objectifs définis par la commission des finances réuni le 29 avril 2026.

Proposition :

Voter le Budget Primitif 2026 comme présenté.

L'Assemblée délibérante a voté à l'unanimité pour le présent Budget Primitif de 2026 présenté par M. Edmond Bettinger, Maire :

Balance Générale en euros

Section de Fonctionnement :

DEPENSES :

Opérations réelles	1 949 800.00 €
Virement à la section d'investissement	<u>301 723.85 €</u>
Total section :	2 251 523.85 €

RECETTES :

Opérations réelles	1 544 762.00 €
Résultat reporté	<u>706 761.85 €</u>
Total section :	2 251 523.85 €

Section d'Investissement :

DEPENSES :

Déficit d'investissement reporté	0.00 €
Opérations réelles	1 561 615.68 €
Reste à réaliser	73 000.00 €
Emprunts et dettes	600 000.00 €
Opérations patrimoniales d'ordre	<u>0.00 €</u>
Total section :	2 234 615.68 €

RECETTES :

Excédent d'investissement reporté	381 933.38 €
Opérations réelles	105 000.00 €
Reste à réaliser	0.00 €
Emprunt	1 315 958.45 €
Dotations	130 000.00 €
Affectation	0.00 €
Produit des cessions	0.00 €
Virement de la section de fonctionnement	301 723.85 €
Opérations patrimoniales d'ordre	<u>0.00 €</u>
Total section :	2 234 615.68 €

BUDGET ANNEXE - LOTISSEMENT LORRAINE :

Section de Fonctionnement :

Dépenses :

Charges à caractère général	355 000.00 €
Autres charges de gestion courante	10.00 €
Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonctionnement	15 000.00 €
Opérations d'ordre de transfert entre sections	1 068 186.42 €
Charges financières	15 000.00 €
Virement à la section d'investissement	1 103 196.42 €
Total section :	2 556 392.84 €

Recettes :

Produits des services, du domaine et ventes diverses	65 014.20 €
Autres produits divers de gestion courante	100.00 €
Opération d'ordre de transfert entre sections	1 438 196.42 €
Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonctionnement	15 000.00 €
Excédent reporté	1 038 082.22 €
Total section :	2 556 392.84 €

Section d'Investissement :

Dépenses :

Déficit d'investissement reporté	1 068 186.42 €
Emprunts	15 000.00 €
Opérations d'ordre de transfert entre sections	1 438 196.42 €
Total section :	2 521 382.84 €

Recettes :

Excédent d'investissement reporté	0.00 €
Emprunt	350 000.00 €
Opérations d'ordre de transfert entre sections	1 068 186.42 €
Virement de la section de fonctionnement	1 103 196.42 €
Total section :	2 521 382.84 €

BUDGET ANNEXE – ESPACE SAINT-LAMBERT :

Section de Fonctionnement :

Dépenses :

Charges à caractère général	49 900.00 €
Autres charges de gestion courante	2 000.00 €
Charges financières	0.00 €
Opérations d'ordre à l'intérieur section	0.00 €
Opérations d'ordre de transfert entre sections	0.00 €
Virement à la section d'investissement	0.00 €
Déficit reporté	0.00 €
Total section :	51 900.00 €

Recettes :

Produits des services, du domaine et ventes diverses	400.00 €
Dotations et participations	25 000.00 €
Autres produits de gestion courante	26 500.00 €
Opération d'ordre de transfert entre sections	0.00 €
Opérations d'ordre à l'intérieur section	0.00 €
Excédent reporté	0.00 €
Total section :	<u>51 900.00 €</u>

Section d'Investissement :

Dépenses :

Déficit d'investissement reporté	388 699.73 €
Opération d'équipement	25 163.00 €
Restes à réaliser	74 837.00 €
Emprunts	60 000.00 €
Opérations d'ordre de transfert entre sections	0.00 €
Total section :	<u>548 699.73 €</u>

Recettes :

Excédent d'investissement reporté	0.00 €
Emprunt	534 615.68 €
Dotation, fonds divers et réserves	0.00 €
Excédents de fonctionnement capitalisés	14 084.05 €
Autres subventions	0.00 €
Opérations d'ordre de transfert	0.00 €
Virement de la section de fonctionnement	0.00 €
Total section :	<u>548 699.73 €</u>

Publié le : 29.04.2026

POUR COPIE CONFORME
Fait et délibéré le 29.04.2026
Tous les membres présents ont signé au registre

Ham-sous-Varsberg, le 29.04.2026
Le Maire, Edmond Bettinger

